



ESPON project 1.1.4 The Spatial Effects of demographic Trends and Migration

Alain Monnier (INED)

Données

Ce travail, qui concerne 29 Etats européens - 25 Etats membres de l'Union, *plus* Bulgarie, Roumanie, Norvège et Suisse- se fonde sur des données régionales provenant pour l'essentiel de la base de données d'Eurostat. Pour les 1326 régions de niveau NUTS3 ont été collectés les éléments de base permettant de mesurer et d'analyser le mouvement de la population, ainsi que des données sur la structure de la population.

Pour apprécier la qualité de ces données, il faut distinguer d'une part les événements concernés, d'autre part les types de systèmes d'observation statistique mis en œuvre dans chaque pays. En ce qui concerne les événements démographiques, on peut considérer que les données relatives au mouvement naturel - naissances et décès- sont quasi exhaustives, dans tous les pays. En revanche, les données sur les migrations sont de qualité variable, même en faisant abstraction des migrations irrégulières, dont aucun pays ne mesure exactement l'ampleur, sauf à l'occasion d'opérations de régularisation administrative. Les statistiques sur les migrations sont défectueuses pour plusieurs raisons. Dans les pays disposant de registres de population - la majorité des pays concernés- les arrivées sont en général enregistrées, mais pas tous les départs, ce qui amène à sous-estimer les mouvements d'émigration, internes ou internationaux. Dans les pays qui, comme la France, ne disposent pas de registre, les mouvements migratoires internationaux sont estimés à partir de diverses sources administratives, dont la précision est variable, et réajustés a posteriori à l'aide des recensements. En outre, les données disponibles - quand elles existent, ce qui n'est pas le cas pour tous les pays- ne permettent pas de distinguer le pays (la région) d'origine ou de destination des migrants: on ne peut donc même pas étudier les migrations selon qu'elles sont internes à l'Union européenne ou non. La distinction entre pays avec ou sans registre de population doit aussi être faite en ce qui concerne les données sur la structure de population selon l'âge: en principe, les données annuelles des pays avec registres suivent de plus près la réalité que les estimations de population des pays sans registre.

Les auteurs ont pris toute la mesure des limites des données, notamment en ce qui concerne les migrations et ils suggèrent à juste titre, pour le développement des recherches ultérieures, que le pays d'origine et de destination des migrants fasse l'objet d'une observation statistique, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Méthodologie

Cette recherche comporte deux aspects, l'un descriptif, l'autre prospectif, qui s'appuient sur des méthodologies différentes. La partie descriptive dresse un *état des lieux* des dynamiques de population, au niveau régional, dans les 29 pays concernés par l'étude. Sont ainsi présentés, sous forme cartographique, et en s'appuyant sur des typologies, les indicateurs démographiques de base décrivant le mouvement de la population et ses facteurs (mouvement naturel et migrations) ainsi que les caractéristiques structurelles de la population (vieillesse démographique). Cette partie vise donc à donner l'image la plus fidèle de la réalité démographique contemporaine.

La partie prospective, à l'inverse, ne prétend pas décrire le futur, mais veut donner un aperçu des conséquences démographiques, au niveau régional, que pourraient avoir différents scénarios démo-économiques. Il s'agit donc d'une approche à caractère expérimental, qui cherche à étudier des phénomènes "en laboratoire", en s'appuyant sur la construction de modèles qui, nécessairement, n'entretiennent qu'un rapport lointain avec la réalité. Dans le cas présent, le modèle utilisé postule que l'évolution de la population va dépendre, dans les 50 ans à venir, exclusivement des migrations, la fécondité et la mortalité demeurant à leur niveau actuel jusqu'en 2050. En réalité, la mortalité va vraisemblablement continuer à baisser, ce qui accentuera le vieillissement de la population. Quant à la fécondité, si personne ne peut prévoir combien d'enfants auront, vers 2050, des femmes qui ne sont pas encore nées, il est peu probable que l'on assiste, dans les 25 années qui viennent à une reprise notable. Toutefois, les indicateurs conjoncturels de fécondité (total fertility rate) observés à la fin des années 1990, utilisés dans ce travail, sous-estiment la fécondité réelle des générations d'environ 10 à 20%. Les régions, ou les pays (comme l'Allemagne ou l'Italie) où les indicateurs conjoncturels sont de l'ordre de 1,3 enfant par femme verront nécessairement leur population diminuer, sauf immigration conséquente, même si la fécondité des générations s'établit en fait à 1,5 enfant par femme. En revanche, dans toutes les régions ou les pays (comme la France ou le Royaume-Uni) où les indicateurs conjoncturels de fécondité sont de l'ordre de 1,8 enfants par femme, le renouvellement des générations est en fait à peu près assuré.

Les auteurs sont bien conscients du caractère très hypothétique de leurs résultats, car, comme ils l'expriment en note de bas de page (p.133) "l'avenir ne peut être complètement projeté par les experts, mais il est plutôt construit par les peuples concernés", avec ce que cela implique en particulier, d'efforts d'adaptation. Si ce travail devait faire l'objet d'une diffusion élargie, il conviendrait d'insister sur le fait que les projections présentées constituent essentiellement des "exercices d'école".

Théories

Ce travail s'inscrit au croisement de plusieurs cadres théorique, relatifs au mouvement naturel d'une part, aux migrations de l'autre. S'agissant de l'évolution de la fécondité et de la mortalité, les auteurs esquissent les grandes lignes de la théorie de la transition démographique, ce mouvement qui a accompagné l'industrialisation de l'Europe et s'est achevé à des dates variables selon les pays, mais toutes antérieures de plusieurs dizaines d'années à la période étudiée ici, les années 1990. Ils évoquent également des travaux plus consacrés à l'évolution contemporaine, ceux de Becker, relatifs à la nouvelle économie de la famille, ou ceux de van de Kaa, qui, avec Ron Lestaege, voit dans les grands changements qui se sont produits dans le dernier quart du XXe siècle, les signes d'une "seconde transition démographique", qui laisse présager la persistance de la situation actuelle, dans laquelle la fécondité est loin d'assurer le renouvellement des générations. Sans doute y a-t-il débat entre démographes sur le poids qu'il faut accorder, pour expliquer les changements récents, aux "valeurs" et aux "coûts", mais il y a un quasi consensus pour estimer qu'une reprise notable de la fécondité est peu vraisemblable dans un avenir prévisible. De même, y a-t-il accord pour estimer que la réduction des différences de mortalité entre pays va se réduire, dans un mouvement de convergence vers le haut, en dépit des exceptions observées en Europe de l'Est.

En ce qui concerne les migrations, et leur impact sur l'économie, il n'y a pas le même consensus. Les travaux empiriques cités sont souvent contradictoires: en Suède, l'effet de l'immigration sur la croissance économique serait insignifiant, aux Etats-Unis, il y aurait une relation positive entre l'immigration et la croissance économique.

Concepts

Trois concepts occupent une place centrale dans cette étude: vieillissement, dépeuplement et migration de remplacement.

Le vieillissement démographique est une notion qui se réfère initialement à une simple mesure concernant la structure selon l'âge - par exemple l'augmentation de la proportion de personnes âgées de plus de 60 ou 65 ans- mais qui, au sens large, tend à se référer à la "charge" des personnes âgées, et n'est pas exempt de connotations idéologiques, comme le soulignent les auteurs du rapport.

Si cet ouvrage doit être traduit en français, il faudra veiller à ce que "depopulation" soit traduit par dépeuplement et non par "dépopulation", qui est un concept "militant" (rappelons qu'il y eut une "Alliance nationale contre la dépopulation"). Les auteurs du rapport s'en tiennent à une approche pragmatique: il y a dépeuplement quand: 1- la diminution de la population est durable, 2- en rapport avec la baisse à long terme de la fécondité et 3- quand les migrations soit ne peuvent contrebalancer un accroissement naturel négatif, soit sont elles mêmes déficitaires.

D'une façon général, le concept de migration de remplacement vise à définir le volume d'immigration nette susceptible d'assurer le maintien de certains "grands équilibres" de la population, en termes d'effectif ou de structure par âge. Dans l'utilisation qui est faite de ce concept dans le modèle de projection de population, les auteurs ont retenu trois dimensions. La migration de remplacement peut en effet viser à maintenir au niveau observé en 2000 l'effectif total de la population d'un territoire, ou l'effectif d'âge actif (15 à 64 ans) ou le rapport entre personnes d'âge actif et personnes en âge d'être retraitées (65 ans et plus).

Résultats

Les principaux résultats mis en évidence par les auteurs (p.28), concernent les enseignements des projections de population à l'horizon 2050, sous différentes hypothèses:

- la population de l'Europe, (494 millions dans les 29 pays de l'étude) va diminuer de 111 millions d'habitants, en l'absence d'immigration, si les tendances démographiques actuelles se poursuivent;
- elle diminuera également, de 65 millions, si l'immigration demeure au niveau actuel (environ 0,7 million par an dans l'Europe des 15);
- pour maintenir son effectif total de population, l'Europe devra accueillir, d'ici 25 ans, environ deux fois plus d'immigrants qu'actuellement;
- pour maintenir le rapport entre actifs et retraités à son niveau actuel, il faudrait accueillir chaque année environ 10 millions d'immigrants;
- l'accroissement prévisible de la productivité ne permettra pas de compenser le déséquilibre structurel entre actifs et retraités.



Retenons de ces résultats que le maintien de la population européenne autour de son effectif actuel pourrait être assuré avec une immigration nette un peu inférieure à 3 pour 1000 habitants, c'est à dire du même ordre que celui de l'Europe occidentale¹ dans les années 1990. Sans doute le maintien de l'effectif de la population ne permettra pas de résoudre le déséquilibre entre actifs et retraités, mais, sur le long terme, il ne peut y avoir de solution démographique à ce déséquilibre, le vieillissement de la population étant un phénomène irréversible, appelé à concerner la population de la planète dans son ensemble.

Le sens général de ces résultats avait déjà été établi au niveau national ou européen. L'apport de la présente étude est d'en avoir donné une expression régionale. Les questions posées par l'évolution démographique contemporaine se posent en effet différemment au niveau des Etats et au niveau des régions ou, d'une façon générale, des collectivités locales.

Un prolongement de cette recherche pourrait être de développer l'approche régionale, dans une perspective explicative, afin d'apporter des éléments nouveaux à la compréhension des phénomènes démographiques, même si les tentatives cherchant à expliquer les migrations (p.108) ou la croissance démographique (p.175) par la densité de population, le taux de chômage ou le PNB par habitant sont peu concluantes.

Organisation générale du rapport

La structure du rapport gagnerait à être mieux équilibrée. Il comporte en effet une "part one" d'une trentaine de pages, qui se limite à un résumé, et une "part two" d'environ 150 pages. Je suggère de supprimer cette division en parties, qui n'apporte rien. Par ailleurs, les chapitres sont de taille inégale: 20 à 30 pages pour les chapitres 1 (Executive Summary), 2 (Framework of analysis) et 4 (Regional implications), 70 pages environ pour le chapitre 3 (Demographic Trends), 5 pages pour le chapitre 5 (Policy implications and recommendations). Le chapitre 3 gagnerait à être réduit, ce qui peut se faire en constituant un chapitre spécifique pour les projections (partie 3.7, une vingtaine de pages). Ce chapitre pourrait être placé après le chapitre 4 (Regional implications, chapitre qui concerne les années 1990, comme la première partie du chapitre 3). On aurait ainsi deux chapitres successifs (Demographic Trends et Regional implications) qui traitent des années 1990, puis un chapitre sur les perspectives 2000-2050.

Alain Monnier
Directeur de recherche INED

¹ Allemagne, Autriche, Belgique, France, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse